

REPUBLIQUE DU SENEGAL
VILLE DE PKINE



RAPPORT DE PRESENTATION
VIREMENT DE CREDITS

OBJET : Virement de crédits budgétaires – Exercice 2024

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'examen du Conseil municipal la proposition de virement de crédits au budget de l'exercice 2024.

Le virement de crédits proposé n'affecte pas le montant global des dépenses autorisées par le budget initial. Il s'agit d'un redéploiement interne visant à adapter les ressources aux besoins identifiés en cours de gestion.

Le présent virement de crédit concerne les deux sections budgétaires à savoir la section de fonctionnement et celle de l'investissement.

Des ajustements sont nécessaires pour assurer une gestion optimale des crédits du budget 2024. Ces ajustements concernent principalement :

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Des prélèvements de crédits non utilisés qui étaient au compte 650 (Personnel soumis au régime de rémunération des fonctionnaires) sont effectués pour renforcer les services liés aux dépenses suivantes :

- Paiement des salaires des agents municipaux
- Transport du personnel
- Frais de connexion à l'internet,
- Frais de reluire des registres de l'état – civil
- Frais d'hôtel et de restaurant

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

Au niveau de la section d'investissement deux prélèvements ont été opérés sur les crédits qui étaient prévus pour l'esplanade de la bibliothèque municipale et aussi sur les crédits concernant les grosses réparations aux équipements scolaires. Les mouvements proposés permettront de financer les dépenses comme :

- L'installation du système de vidéo-surveillance de l'Hôtel de Ville
- La réhabilitation des salles de spectacle du Complexe Culturel Léopold Sédar Senghor de Pikine
- La construction d'un mur de clôture à la fourrière municipale
- La construction d'un réfectoire au lycée Mame Yélly Badiane
- Le renforcement des crédits pour travaux de réhabilitation du stade Alassane Djigo de Pikine

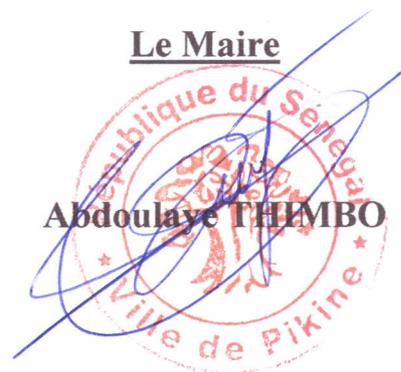
Compte tenu des éléments exposés, il est proposé au Conseil municipal de valider le virement de crédits présenté ci-dessus, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Telle est, **Mesdames et Messieurs**, l'économie de ce présent projet de virement de crédits que je soumets à votre appréciation.

Fait à Pikine le 29 août 2024

Le Maire

Abdoulaye THIMBO





Ville de Pikine

**ANALYSE : Délibération portant autorisation d'un
virement de crédit dans le budget 2024**

**Le Conseil Municipal de la Ville de Pikine
en sa séance du 29 août 2024**

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales, modifiée ;
Vu le Décret n° 2023 – 2161 du 06 novembre 2023 portant régime financier des collectivités territoriales ;
Vu le Décret n° 2014-830 du 30 juin 2014 portant création des Villes de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque et Thiès ;
Vu l'arrêté n° 012/RD/DP/AP du 10 janvier 2024, portant approbation du budget 2024 de la Ville de Pikine ;
Vu la Délibération en date du 15 février 2022 portant élection des adjoints au Maire de la Ville de Pikine;
Vu le PV de la réunion du 15 février 2022, portant installation du Maire et élection des adjoints au Maire de la Ville de Pikine;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Un virement de crédit d'un montant de **DEUX CENT QUATRE VINGT DIX MILLIONS CINQ CENT QUARANTE DEUX MILLE CENT CINQ FRANCS (290 542 105 F) est autorisé dans le budget 2024 de la Ville de Pikine.**

Il s'établit ainsi qu'il suit :

A - PRELEVEMENTS

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Service	Compte	Libellé	Montant en F cfa
321	650	Personnel soumis au régime de rémunération des fonctionnaires	146 542 105
341	650	Personnel soumis au régime de rémunération des fonctionnaires	14 000 000

401	650	Personnel soumis au régime de rémunération des fonctionnaires	25 000 000
451	650	Personnel soumis au régime de rémunération des fonctionnaires	25 000 000
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			210 542 105
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Service	Compte	Libellé	Montant en F cfa
702-1B	221049	Autres travaux d'aménagement	50 000 000
706 -1	220805	Grosses réparations aux équipement scolaires	30 000 000
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			80 000 000
TOTAL PRELEVEMENTS			290 542 105

B – RENFORCEMENTS

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Service	Compte	Libellé	Montant en F cfa
321	620	Transport du personnel	3 000 000
321	63312	Impressions et reliures	14 500 000
321	63321	Communications téléphoniques	5 000 000
321	6510	Personnel permanent	144 042 105
321	6540	IPRES	5 000 000
341	6510	Personnel permanent	4 000 000
371	6510	Personnel permanent	2 000 000
371	6540	IPRES	1 000 000
401	6510	Personnel permanent	22 000 000
508	6334	Frais d'hôtel et de restaurant	10 000 000
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			210 542 105
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Service	Compte	Libellé	Montant en F cfa
701-1	22002	Grosses réparations mairies et annexes	45 000 000

702 -5	22036	Construction de fourrières	15 000 000
706 -1	220804	Aménagement et modernisation des équipements scolaires	15 000 000
706-3	220843	Grosses réparations aux équipements sportifs	5 000 000
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			80 000 000
TOTAL RENFORCEMENTS			290 542 105

Fait et délibéré en Mairie le 29 août 2024

LE MAIRE

ABDOULAYE THIMBO

